



# VILLES DURABLES & DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



## “MARCHÉ DES TERRITOIRES”

Il m'échoit l'honneur de sacrifier avant toute chose, à une tradition chère à notre pays, celle de souhaiter à chacun et à tous la bienvenue.

Je voudrais également remercier tout un chacun de vous, pour avoir répondu à mon invitation par votre présence dans cette salle du Palais des Congrès de Cotonou. En effet, l'évènement qui nous rassemble revêt une importance capitale pour le Gouvernement qui a fait le choix de promouvoir le renouveau économique du pays et un cadre de vie durable, à travers l'aménagement, l'attractivité et la compétitivité des territoires.

Ce choix, le Gouvernement l'a exprimé à travers son Programme d'Actions (PAG 2016-2021) dont les piliers 2 et 3 visent respectivement à « **engager la transformation structurelle de l'économie** » et à « **améliorer les conditions de vie des populations** », tandis que l'axe stratégique N°7 vise le développement équilibré et durable de l'espace national.

**Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez déjà, l'opérationnalisation des axes stratégiques du PAG, passe par plusieurs projets phares et prioritaires qui ont un caractère structurant pour l'espace. L'ambition est donc de déclencher à travers ces projets, la construction de véritables pôles de développement tel que prévu par l'agenda spatial.

En effet, il convient de rappeler que l'agenda spatial organise le développement du Bénin autour de six (06) pôles régionaux. La construction de chaque pôle passe par une valorisation des potentialités régionales ou locales desdits pôles, une organisation spatiale de la production dans une approche intégrée, l'implémentation de grandes zones de croissance et un développement des villes motrices.

Dans cette perspective, il convient d'agir pour que la mise en place des projets structurants du PAG s'accompagne d'un

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil National d'Aménagement du Territoire ;

Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers ;

Madame et Messieurs les Préfets de Départements ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Centraux et Techniques des Ministères ;

Monsieur le Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin ;

Messieurs les Maires ;

Mesdames et Messieurs,

Chers invités ;





ECONOMIES LOCALES ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



effet d'entraînement sur l'ensemble des localités ou régions d'implantation. Pour que ce cercle vertueux se concrétise, il est indispensable pour les territoires, de développer à leur échelle, des projets parfaitement connectés aux projets phares et prioritaires du PAG.

**Mesdames et Messieurs ;**

Le PAG offre ainsi aux territoires, plusieurs opportunités pour rentrer dans une vraie dynamique de construction de pôle de compétitivité au sein desquels des projets de différentes échelles et tailles, s'articulent. Les territoires ont donc tout intérêt à ne pas laisser passer ces opportunités qui auront un effet indéniable sur les économies régionales et locales. C'est pour toutes ces raisons que mon département ministériel entend l'initiative « **Marché des Territoires** ».

**Mesdames et Messieurs ;**

L'initiative « **Marché des Territoires** » est une stratégie d'arrimage des potentialités

locales, communales ou régionales aux projets structurants du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) qui devront impacter et dynamiser les économies locales.

Ainsi, elle vise essentiellement à :

- articuler au PAG, les dynamiques locales et régionales portées par les Plans de Développement Communal (PDC), les Schémas Directeurs d'Aménagement Communal (SDAC), les projets de territoires etc. ;
- construire de véritables pôles de compétitivité au regard des projets structurants du PAG autour desquels vont se créer de façon cohérente des projets locaux ;
- mettre en place et animer un réseau d'échanges des collectivités locales, des ministères sectoriels, des partenaires au développement et des acteurs économiques pour la captation des effets du PAG pour les territoires.



La rencontre de ce jour qui n'est qu'une étape dans le développement de cette initiative, sera suivie de plusieurs autres actions. Je voudrais citer entre autres :

- l'animation d'une plate-forme d'échanges au niveau de chacun des six pôles régionaux de développement définis dans l'Agenda Spatial ;
- le développement d'opérations de marketing territorial ;
- l'appui à la formulation de projets locaux ou régionaux articulés au PAG.

A cet effet, il sera mis en place des mesures d'accompagnement pour répondre aux préoccupations des territoires en termes d'informations, d'orientations, et d'appuis techniques.

**Mesdames et Messieurs ;**

Je ne saurais terminer mes propos, sans lancer un appel particulier aux partenaires techniques et financiers et aux partenaires du secteur privé à prendre une part active dans l'animation de ce marché des territoires où chacun aura une offre à proposer ou à capter. Je reste également convaincu qu'à l'issue de cette rencontre, vos contributions permettront d'améliorer très certainement la mise en œuvre de l'initiative « **Marché des Territoires** ».



Espérant que cette initiative va signer un nouveau départ dans la promotion d'économies locales et régionales fortes et d'un cadre de vie durable pour nos populations, je déclare solennellement lancer l'Initiative « **Marché des Territoires** » pour que vivent durablement les territoires du Bénin.

*Vive le Bénin  
Je vous remercie.*

**José TONATO**  
Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable

ALBUM

